



## CONFÉRENCE

### LA RÉFORME PARLEMENTAIRE

Vendredi, 22 mai 2015  
8 h 30 à 16 h 00  
Bibliothèque et Archives Canada  
395, rue Wellington, Ottawa, Salle B

### ORDRE DU JOUR

La réforme de la procédure et des usages parlementaires permet à une institution ancienne de s'adapter à un environnement en évolution, y compris aux valeurs et aux attentes d'une démocratie relativement nouvelle. Cette conférence s'articule autour de quatre groupes de discussion réunissant des spécialistes du domaine parlementaire, des fonctionnaires et des observateurs qui évalueront l'état de la réforme parlementaire en 2015 : ce que le Parlement du Canada a accompli et ce vers quoi il doit s'orienter pour maximiser sa contribution à la vie politique du Canada.

8 h 00                   Inscription et déjeuner continental

9 h 00                   Mot d'ouverture

9 h 05                   **Anciennes réformes de la Chambre des communes :  
mesures, résultats et leçons retenues**

Le groupe de discussion se penchera sur les résultats que la réforme de la Chambre des communes a donnés jusqu'à présent et sur les avantages que les leçons tirées du passé peuvent comporter pour les futures propositions de réforme. Quelles réformes ont fonctionné et qu'est-ce qui explique leur réussite? Lesquelles ont échoué et pourquoi? Lesquelles se sont avérées les plus importantes? Une attention particulière sera accordée à l'expérience des 30 dernières années. Il sera notamment question de l'élection du Président, de la réforme des comités, de la production de rapports financiers, du soutien aux comités, et des affaires émanant des députés.

**Kelly Blidook**, professeur  
Département de science politique  
Université Memorial



Canadian Study  
of Parliament Group

Groupe canadien  
d'étude des parlements

**Gary Levy**, titulaire  
Chaire Bell pour l'étude de la démocratie  
parlementaire canadienne  
Université Carleton

**Jonathan Malloy**, professeur  
Département de science politique  
Université Carleton

10 h 20 Pause

10 h 35 **Tirer profit de l'expérience des provinces et de l'étranger**  
La réforme parlementaire allie souvent innovation et imitation. Le groupe de discussion examinera les pratiques actuelles des assemblées législatives provinciales et des régimes parlementaires étrangers modelés sur celui de Westminster, et les réformes qui y ont été instaurées récemment. Quelles ont été les grandes innovations des dernières années en matière de procédure? Offrent-elles une solution aux problèmes que partage le Sénat ou la Chambre des communes du Canada? Dans quelle mesure les approches adoptées dans d'autres provinces ou pays fonctionnent-elles? Représentent-elles les pratiques exemplaires qui pourraient être adoptées à Ottawa? Comment peut-on déterminer l'efficacité des assemblées législatives? Certaines des assemblées modelées sur le régime de Westminster connaissent-elles plus de succès que d'autres? Comment les deux chambres du Parlement du Canada se comparent-elles?

**Michel Bonsaint**, secrétaire-général  
Assemblée nationale du Québec

**Paul Thomas**, doctorant  
Université de Toronto

**Graham White**, professeur  
Département de science politique  
Université de Toronto

11 h 50 Buffet Lunch



12 h 30     **Conférencière invitée**

**Meg Russell**, professeure de politique britannique et comparée et directrice adjointe de la Section constitutionnelle  
University College London

1 h 00             Pause

1 h 15     **Réforme du Sénat : inévitable ou impossible?**

La réforme de la Chambre haute du Canada fait l'objet de nombreux débats depuis le début de la Confédération, et pourtant, son rôle et sa structure demeurent essentiellement tels qu'ils étaient en 1867. Le groupe de discussion se penchera sur les options de réforme du Sénat au lendemain de l'arrêt de 2014 de la Cour suprême du Canada sur les modifications constitutionnelles. La réforme du Sénat est-elle toujours nécessaire, et le cas échéant, quelles sont les priorités aujourd'hui? Une importante réforme du Sénat est-elle toujours possible? Quels sont les principaux obstacles politiques et constitutionnels à cet égard et comment peut-on les surmonter? Est-il possible d'effectuer une réforme valable sans modifier la Constitution, et le cas échéant, comment procéder?

**Blair Armitage**, greffier principal  
Direction des comités  
Sénat du Canada

**Louis Massicotte**, professeur  
Département de science politique  
Université Laval

**Benoît Pelletier**, professeur  
Faculté de droit (section de droit civil)  
Université d'Ottawa

2 h 30             Pause



2 h 45

### **Réforme démocratique et réforme de la Chambre des communes : Prochaines étapes?**

Ce groupe de discussion se concentrera sur des questions relatives à la réforme de la Chambre des communes dans l'avenir. Y a-t-il lieu d'apporter des réformes à la Chambre des communes, et le cas échéant, pourquoi et comment procéder? Quelles sont les priorités en matière de réforme de la procédure? Le nœud du problème se trouve-t-il à la Chambre des communes ou faudrait-il accorder une attention prioritaire à d'autres domaines, comme la réforme électorale, les changements culturels ou des réformes plus générales? Y a-t-il lieu d'apporter des changements administratifs, notamment au soutien des comités, ou d'autres changements ne touchant pas la procédure? Quels sont les obstacles au changement et comment peut-on les surmonter?

**Jane Hilderman**, directrice intérimaire et  
gestionnaire de recherche  
Samara Canada

**Jack Stilborn**, retraité  
Bibliothèque du Parlement

**Lori Turnbull**, professeure  
Département de science politique  
Université Dalhousie

4 h 00

Mot de clôture